



Informations pilotes

Drivers infos





SECURITE – ENVIRONNEMENT

Rappel de l'article 4.4 du RSN 2015

Un extincteur sera disponible auprès de chaque poste de Commissaire de Piste.

Par mesure de sécurité, tous les véhicules stationnant dans le parc coureurs devront, dans la mesure du possible, se trouver l'avant dirigé vers le sens de la sortie ou être stationnés de manière à pouvoir partir sans effectuer de manoeuvre (ni marche arrière, ni demi-tour) pour permettre une évacuation rapide.

Chaque pilote, dans le paddock, devra être muni d'un extincteur d'une capacité minimale de 6 kg et conçu pour combattre un incendie d'hydrocarbure (**extincteur en cours de validité**).

L'extincteur devra être présenté avant l'installation dans le paddock et devra ensuite être placé sous l'auvent de la structure de manière visible et accessible.

Le stockage du carburant destiné au ravitaillement en essence doit se faire dans des récipients métalliques prévus à cet effet exclusivement.

Tout déplacement des karts sur chariot devra se faire moteur arrêté. Silence moteur pendant la pause déjeuner prévue dans les horaires de l'épreuve.

Une zone de démarrage des karts sera aménagée dans le paddock. L'allumage des moteurs sera interdit en dehors de cette zone.

Il est interdit de fumer dans les parcs coureurs et dans les stands, les appareils générateurs de flammes et d'étincelles y sont interdits, sauf dans un emplacement réservé qui sera mis à la disposition des pilotes par l'organisateur.

Les pilotes devront utiliser une bâche de protection du sol avec tapis absorbant, d'une dimension minimum de 2 m x 2,50 m pour éviter les tâches d'hydrocarbures lors des compétitions ou entraînements.

Afin d'éviter de vous voir interdire l'accès à la piste lors du contrôle de votre paddock, nous insistons sur le fait que vous devez utiliser une bâche de protection avec tapis absorbant. Tous manquements à cette règle vous contraindra à une interdiction de roulage.

Nous vous rappelons que vous devez respecter les horaires de Pré-grille sous peine de vous voir partir en fin de peloton depuis la voie des stands.

Nous vous rappelons que vous devez respecter la durée de parc fermé sous peine d'exclusion de la course.

NOGARO du 20 au 21 JUIN 2015
LISTE DES ENGAGES au 10/06/2015

Confirmé	N°	NOM	Prénom	Nat	Org	N° de Licence	Chassis	Moteur	Team	N° Transp.	Présents
O	2	SEBASTIA	Alexandre	FR	FFSA	93769	ANDERSON	DEA	FPE HEURTAUX	Location	1
O	3	ELKMANN	Peter	D	FFSA	1048832	MSKART	VM	PEM	Location	2
O	19	MAURIN	Phillippe	F	FFSA	80163	ANDERSON	SUZUKI F1000	WILD MOTORSPORT	Location	3
O	20	ZULETA	Jaime	CO	FFSA	CC79478077	MSKART	VM	KARTING PARADISE	Location	4
O	23	RANOARIMANANA	Kévin	FR	FFSA	190467	MSKART	VM	NY AINGA - EPICOM RACING TEAM	Location	5
O	24	MARLIERE	Jean Pierre	FR	FFSA	70950	MSKART	700cc	TEAM BERGERAC KARTING	Location	6
O	32	DE OLIVEIRA	Mario	P	FFSA	500209	MSKART	VM	TEAM OLIVEIRA	Location	7
O	33	FLEURY	Marcel	FR	FFSA	220051	ANDERSON	SUZUKI F1000	WILD MOTORSPORT	Location	8
O	35	DOUVENOT	Yann	FR	FFSA	228409	EMA	PVP	DBS	Location	9
O	52	ALBIN	Marc	FR	FFSA	224208	PVP	FPE	VBM	Location	10
O	58	BAPTISTE	Ryan	GB	FFSA	2489	ANDERSON	FPE	REDSPEED TEAM	Location	11
O	61	DELCROIX	Pascal	FR	FFSA	91285	MSKART	VM	EASYFRET TEAM	24754	12
O	63	FERNANDES	Jean Marc	FR	FFSA	70915	EMA	SUZUKI F1000	WILD MOTORSPORT	Location	13
O	68	GOULLANCOURT	Julien	FR	FFSA	159208	ANDERSON	DEA	COYOTE SOS MOTEUR RACING	Location	14
O	69	VANDEMEULEBROUCKE	Thierry	FR	FFSA	68119	PVP	FPE	COYOTE	Location	15
N	78	DREDGE	Jason	GB	FFSA		ANDERSON	THR		Location	16
O	81	FLEURY	Marc	FR	FFSA	227625	MSKART	SUZUKI F1000	WILD MOTORSPORT	Location	17
O	83	VAYSSIE	Cyril	FR	FFSA	102703	PVP	VM	TEAM VAYSSIE	Location	18
O	88	BUSBY	Kévin	GB	FFSA	62386	ANDERSON	VM	OOH LA LA RACING	Location	19
O	89	KINSEY	Carl	GB	FFSA	28901	MSKART	VM	OOH LA LA RACING	Location	20
O	93	BJERGE	Ingvar	SWE	FFSA	91196655	ANDERSON	PVP	REDSPEED TEAM	Location	21
O	99	DAVIES	Julian	GB	FFSA	181339	ANDERSON	THR	OOH LA LA RACING	Location	22
										2014	23
						FORFAIT					
F	44	JOUBERT	Anthony	FR	FFSA	106907	PVP	FPE	TEAM JOUBERT	Location	

Merci à chaque pilote de me signaler toutes erreurs dans ce fichier .Thank you to each driver to report me any errors in the file.

Moteur		Deux temps
Deux temps		Pilote étranger
Moteur		Monocylindre
Moteur		Quatre temps

SUPERKART

Championnat de France OPEN FFSA

HORAIRES

NOGARO 19 / 21 JUIN 2015
HORAIRE / TIMETABLE version 3 du 27/05/2015

VENDREDI 19 JUIN 2015

14H00 à 17H30	ENREGISTREMENT ADMINISTRATIF
14H00 à 18H00	TECHNIQUE / PRE RACE CHECKS (Présentation du passeport technique obligatoire et de la licence 2015)
14H00 à 14H20	ESSAI PRIVE / PRIVATE PRACTICE (20') -25 € Payable au secrétariat
16H50 à 17H20	ESSAI PRIVE / PRIVATE PRACTICE (30') -35 € Payable au secrétariat
18H30	BRIEFING (Salle de conférence située au dessus du contrôle technique (box n° 1 et 2) accessible depuis le paddock par l'escalier bleu avec son pass)

SAMEDI 20 JUIN 2015

09H25 à 09H40	ESSAI LIBRE / FREE PRACTICE (15')
11H15 à 11H30	ESSAI QUALIFICATIF 1 / OFFICIAL TIME SESSION (15')
16H00 à 16H15	ESSAI QUALIFICATIF 2 / OFFICIAL TIME SESSION (15')

DIMANCHE 21 JUIN 2015

08H05 à 08H15	WARM UP – ESSAI LIBRE 15'
09H45 à 10H10	COURSE 1 / RACE 1 (14 tours /14 laps - 50,904 km)
15H50 à 16H15	COURSE 2 / RACE 2 (14 tours/14 laps- 50,904 km)

NOGARO - Circuit Paul Armagnac.

Contact : **Anne Lise**
Boîte Postale 24 - 32110 Nogaro (France)
Tél : (Secrétariat) (33) 05 62 09 02 49
(Circuit) (33) 05 62 09 02 08
Fax : (33) 05 62 69 05 44
circuit-nogaro@circuit-nogaro.com

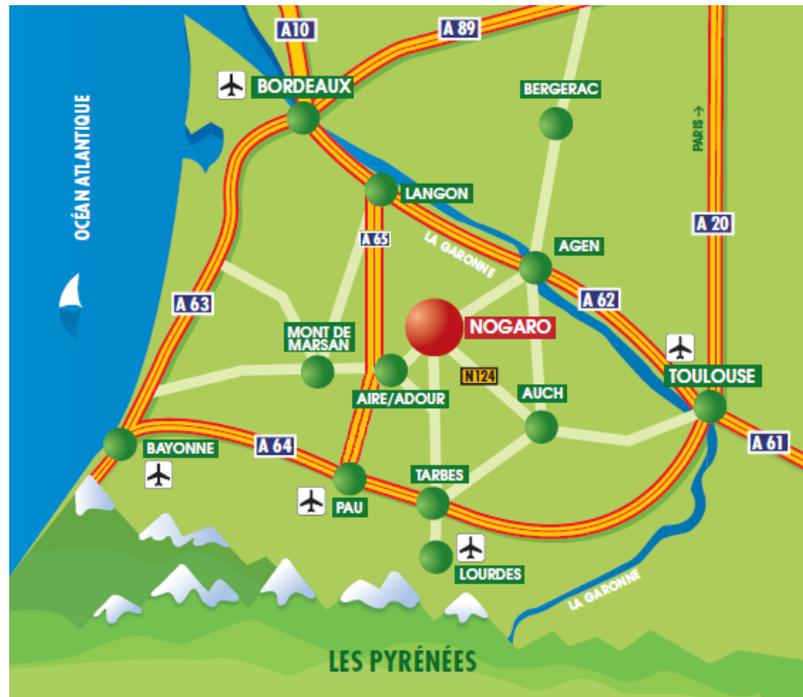
MEDIASUPERKART
Eric Sévère 06.75.42.68.98
contact@mediasuperkart.com



L'actualité 100% Superkart
www.mediasuperkart.com



Plan de situation – Anfahrtsplan - Location map



S.E.M.P.A. Circuit Paul Armagnac
BP 24 - 32110 NOGARO

Tél : 05 62 09 02 49 - Fax : 05 62 69 05 44

Autoroute :

A 65, Prendre la sortie 6 vers

Agen/Auch/Nogaro/Saint-Sever/Aire-sur-l'Adour

Aéroports :

- PAU - Aéroport PAU-Pyrénées (60 km)
- TARBES - OSSUN - LOURDES (70 km)
- TOULOUSE - BLAGNAC (140 km)
- BORDEAUX - MERIGNAC (140 km)
- BIARRITZ - PARME (160 km)

Accès au circuit

Accès au circuit à partir de jeudi 18 Juin

Pour les pilotes qui souhaitent réserver un garage contacter le secrétariat

Entrée publique payante – Billetterie <http://www.circuit-nogaro.com/fr/1157-billetterie.htm>

Informations de la piste – Titelinformationen-Track information

Longueur : 3636 m

Largeur : 12 m

Record en Superkart - Nehmen Sie in Superkart

Chrono : 1:24.894 (vitesse moyenne de 154,19 Km/h)

Recordman : John Riley

Date : 2012



Chronométrage (location transpondeur, caution)

Transpondeur Chronolec obligatoire : Location 30 Euros à la FFSA

D'autre part, veillez à ce que vos transpondeurs soient chargés afin d'éviter tout problème de chronométrage. Vous êtes responsable de la charge de votre transpondeur. Attention de ne pas laisser le transpondeur en charge, la nuit dans le paddock, l'électricité pouvant être coupée. Pour contrôler la charge du transpondeur, vérifiez que la diode verte sur le transpondeur clignote bien plusieurs fois de suite.

Nous vous demandons de bien vouloir prévoir le positionnement du transpondeur conformément à la réglementation en vigueur. Voir réglementation karting 2015 sur le site Internet de la FFSA www.ffsa.org ou www.ffsakarting.org

Location d'un box et caution s'adresser au secrétariat du circuit

Restauration

Un service de restauration sera ouvert les vendredi, samedi et dimanche midi sur le circuit.

Aire de stationnement

Il n'y aura pas d'aire spécifique. Les camping-cars et les caravanes pourront s'installer gratuitement au paddock selon les places disponibles et à la diligence de l'organisateur. Les sanitaires (wc et douches), seront mis à disposition gratuitement.

Billetterie Billetterie <http://www.circuit-nogaro.com/fr/1157-billetterie.htm>

Paddock

.....

Tous les pilotes engagés devront s'installés dans le paddock

Seul les pilotes ayant loués un stand pourront se mettre à l'arrière du stand

Map paddock All drivers must be installed in the paddock Only drivers who rented a booth will be able to put in the back of the stand

Karte Fahrerlager Alle Fahrer müssen nach dem Plan im Fahrerlager installiert entstehen Nur Fahrer, die einen Stand gemietet in der Lage, in der Rückseite des Standfußes setzen

Il n'y aura aucune réservation d'emplacement sauf pour les grosses structures identifiés par la FFSA et l'organisateur.

Les concurrents ayant louer des boxs devront se garer en priorité à l'arrière des boxs.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit, sous peine d'amende, de détériorer le macadam avec des pointes, piquets, pieux, etc. lors de la mise en place de chapiteaux.

Vous devez prévoir des poids, plots ou tout autre moyen à votre convenance pour haubaner votre chapiteau et ce, sans dégrader le bitume.

Vous pourrez disposer sur votre emplacement, d'eau et d'électricité.

Néanmoins, les blocs prises sont aux normes européennes. Vous devez prévoir un adaptateur pour pouvoir vous brancher (prise type camping car).

Nous vous rappelons également, qu'il est interdit de circuler dans le paddock avec un véhicule motorisé. Ne seront autorisés que les véhicules utilisés par l'organisateur. Vous devez être muni d'un extincteur de 6kg à poudre prévu pour éteindre les feux d'hydrocarbure. Il devra être vérifié et estampillé.

Par ailleurs, toute source de chaleur (soudure, barbecue, cuisinière, four, etc.) est absolument interdite dans le paddock.

IMPORTANT : Le site du circuit sera fermé et gardé à l'entrée. Nous attirons néanmoins votre attention sur le fait que le paddock par lui-même ne sera pas fermé la nuit. Nous vous recommandons par conséquent de bien protéger votre matériel. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de tout matériel.

Environnement

Chaque licencié doit se sentir concerné par l'environnement. Il en va de l'avenir de notre discipline.

C'est pour cela que nous vous transmettons ces quelques lignes de conduites environnementales.

Les obligations en 2015

- Démarrage des karts sur chariot dans la zone prévue à cet effet
- Tapis de sol absorbant sous le kart
- Le nettoyage du châssis doit être fait à l'endroit prévu à cet effet ou récupération des liquides de nettoyage (bac de rétention,...)
- Recyclage des pneus : modalités à voir avec le vendeur

Les petits gestes qui changent tout

- Pas d'essais sur chariot pendant la pause du déjeuner et en dehors de la zone prévue
- Surveillance des silencieux d'échappement et d'admission (cf.

Règlementation Karting 2015)

- Réglage du moteur pour éviter les nuisances olfactives
- Récupération de tous les déchets liquides (fûts d'essence, bidons d'huile...)
- Utilisation des sacs poubelle pour les déchets ménagers
- Tri sélectif s'il est appliqué sur le circuit
- Utilisation des conteneurs à déchets

Convivialité

N'oubliez jamais que votre tenue générale, tant sur les pistes qu'à l'extérieur, doit être correcte afin que l'image de notre sport préféré ne soit pas dévalorisée.

Vous pouvez nous joindre à tout moment au 06 75 42 68 98 si vous désirez des précisions complémentaires.

Dans l'attente de vous accueillir sur la piste de NOGARO, nous vous transmettons, cher(e) pilote, nos meilleures salutations.

Staff Superkart et l'organisateur

STAFF SUPERKART FFSA



STAFF SUPERKART FFSA



- Eric SEVERE : 0675426898

Coordinateur FFSA : Superkart250@free.fr



- Yann CHARPENTIER :

Directeur de course FFSA : yanncharpub@free.fr



- Christian SEROUX :

Président collège sportif FFSA :
christian.seroux@neuf.fr



- Georges CHARBONNIER :

Délégué technique FFSA : crklimousin@wanadoo.fr



- Jean Christophe BOURLAT :

Speaker et attaché de presse :
jcb.lessables@wanadoo.fr



- Eric Mediasuperkart :

Photo reporter : contact@mediasuperkart.com